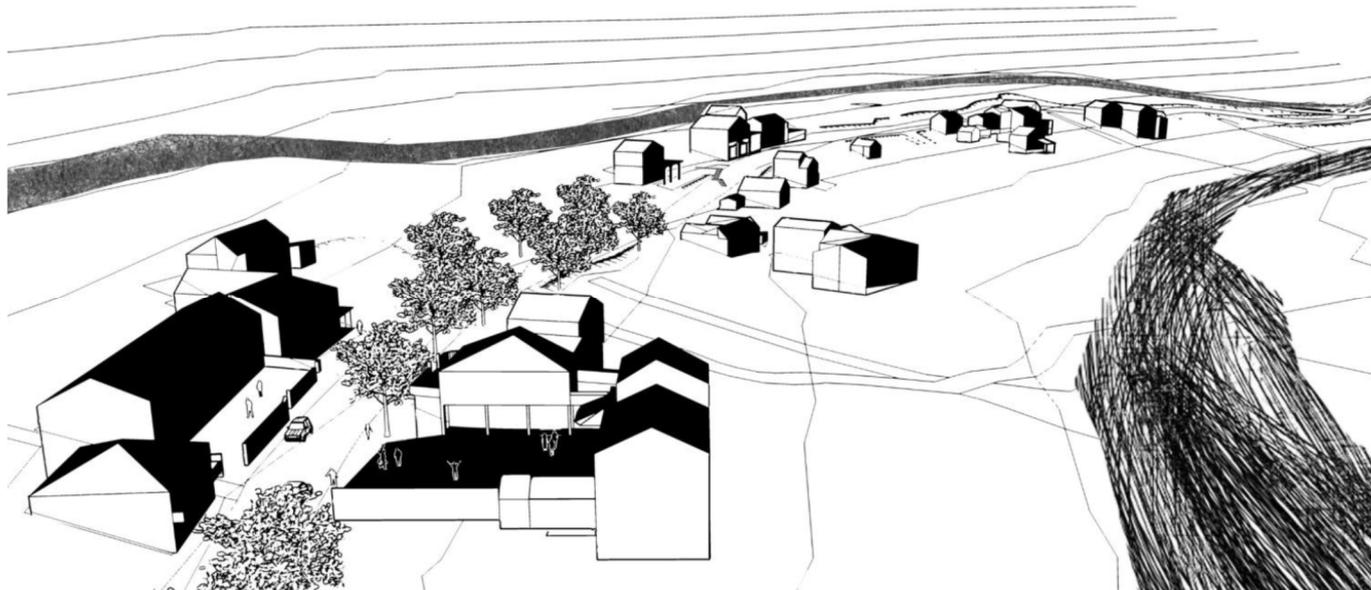


SAINT MICHEL VU PAR LES STAGIAIRES EN ARCHITECTURE



Entre les deux années qui constituent le cycle de Master à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF), nous devons entreprendre un stage professionnel nous permettant d'avoir une approche pratique du métier d'architecte. A la suite d'un appel à candidature de notre professeur de projet B.Bouchet pendant l'année universitaire 2014-2015, nous avons été retenus pour nous consacrer deux mois (Pierre et Félix) et trois mois (Maxime) au devenir de la commune de Saint-Michel-de-Dèze.

Au terme de ces deux mois, nous proposons un dossier qui présente les travaux que nous avons pu conceptualiser, justifier et débattre lors des nombreuses réunions avec les élus mais aussi avec les habitants du village. Ce dossier est disponible à la mairie en libre consultation mais aussi prochainement en format digital sur le site Internet de la commune.

Nous nous sommes inscrits dans une démarche établie par l'agence d'architecture et d'urbanisme Robin et Carbonneau en charge du Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD) et du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Notre souhait a été de continuer cette étude de la commune et d'en dégager les potentiels. Ces études préalables nous ont permis de cerner des enjeux liés au territoire et à la commune de Saint-Michel-de-Dèze.

Dans le cadre de notre domaine d'étude, Entre Ville Architecture et Nature (EVAN) à l'ENSACF, la démarche de réflexion du projet à l'échelle territoriale, la grande échelle, connectée à l'échelle constructive, la petite échelle, nous paraît primordiale pour cibler et bien comprendre les enjeux liés à l'identité de la commune mais aussi ses besoins économiques et sociaux.

Le dossier remis à la mairie émet des possibilités de développement: une évolution de l'identité architecturale du centre-bourg élargi, une requalification d'espaces avec des aménagements légers, une valeur artistique ajoutée en adéquation avec l'histoire du village ou encore la réhabilitation d'édifices vacants.

Le parti pris n'est pas de changer le village mais bien de lui apporter les outils nécessaires à sa conservation au cœur des Cévennes.

La valeur du paysage de Saint-Michel-de-Dèze est fondée sur une image rurale, caractérisée par un regroupement d'espaces bâtis formant un centre-bourg, de mas dispersés dans la vallée, d'espaces agricoles et naturels préservés. Ses bâtiments à l'architecture éclectique (le village ayant brûlé à la fin de la seconde guerre mondiale), sont répartis de manière disparate le long d'une rue qui fut autrefois la route nationale 106 et qui a été déplacée.

La commune de Saint-Michel-de-Dèze est également marquée par le passage du Gardon d'Alès qui crée une vallée encaissée où s'étend le village.

En résumé, Saint-Michel-de-Dèze est un village d'environ 250 habitants qui s'étire le long d'une rue principale. Sans véritable signal d'entrée, il reste dissimulé et bloqué entre la RN106 et le Gardon. Mais il possède tout de même un semblant de cœur de village grâce au regroupement de l'école, de la mairie et d'un hôtel restaurant, accueillant principalement routiers et touristes. Le cumul de ces trois entités permet de garder une certaine dynamique au sein du centre-bourg. L'épicerie située à l'entrée Sud du village contribue aussi à son activité.

Une autre entité du village est l'espace des fêtes. Ce lieu situé au bord du Gardon, est accessible par la route et par une passerelle piétonne. L'endroit est doté d'un local buvette qui est utilisé les jours de manifestations.

REPAS DE LA SAINT MICHEL

Dimanche 27 septembre 2015, à l'occasion de la Saint Michel, nombreux sont les habitants qui ont pris part au repas traditionnellement organisé par le Comité Communal d'Action Sociale.
 La macaronade a remporté un vif succès, merci mesdames les cuisinières!!
 L'animation a été assurée par la **chanteuse Francine** qui a fait danser des plus jeunes aux plus âgés.



VIE MUNICIPALE

Deux conseillers municipaux ont donné leur démission au cours de cette année : Monsieur Antonin IMBERT en avril et Madame Alexandra LAUZE en septembre.

Le Conseil a accepté ces démissions et Monsieur le Maire, comme il en a l'obligation, en a informé Monsieur le Préfet de La Lozère. Le Conseil Municipal peut continuer à fonctionner avec 9 membres. Les prochains conseils municipaux, ouverts à tous, se tiendront les vendredis 20 novembre et 18 décembre à 20h.

Les contrats de deux employés communaux sont arrivés à leur terme. Nous remercions Messieurs Simon GOMEZ et Franco RUGGIERI pour leur travail et leur implication pour la commune.

Depuis septembre, Madame Martine IMBERT assure le ménage des locaux municipaux et l'encadrement du temps de cantine. A compter d'octobre Monsieur Bruno CADIERE assurera l'entretien du village.

Au cours de l'été le fauchage des voies communales n'a pu être assuré. Les employés du SIVU sont présents sur notre commune pour 50% de leur temps de travail. Les préparatifs du chantier de réfection de la route de la Combe de Ferrière et les travaux de rénovation de la salle de classe ont été consommateurs de temps.

SALLE POLYVALENTE

La salle polyvalente peut être louée aux conditions définies par délibération du conseil municipal.

Pour les résidents ou les organismes ayant leur siège sur la commune les tarifs sont de 50€ pour une demi-journée, 70€ pour une journée et 130€ pour un week-end.

Pour toute demande de disponibilité merci de vous adresser en mairie au 0466455183.

Les élus en charge de la salle polyvalente sont désormais : Mesdames Elsa BONNET (0686045350) et Elisabeth DEBIERRE (0466454826)

PLANNING d'UTILISATION HEBDOMADAIRE de la SALLE POLYVALENTE				
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h30 - 11h30 FOYER RURAL COUTURE				
12h -13h CANTINE	12h -13h CAN- TINE		12h -13h CANTINE	12h -13h CANTINE
14h-17hFOYER RURAL VANNERIE PATCHWORK	15h30 - 16h30 PERISCOLAIRE	16h - 18h FOYER RURAL COUTURE		15h30 - 16h30 PERISCOLAIRE
17h 19h30 BATUCADA	18h - 19h GYM		18h - 19h GYM	16h30- 18h30 FOYER RURAL JEUX DE SOCIETE
				21h- 22h ZUMBA à venir

INFORMATION sur le PROJET de Mise en place d'une unité mobile de soutien en soins primaires sur le territoire Causses et Cévennes

L'association territoriale Causses Cévennes (ATCC), travaille depuis 2009 sur l'accueil et le maintien de la population sur son territoire. Les questions liées à la santé sont au cœur des préoccupations des personnes qui souhaitent s'installer sur le territoire, mais aussi de celles qui souhaitent y rester. Le sujet de la thèse de Thibaud de la Fourrière, étudiant en médecine, aborde directement ce thème. Il participe au projet de mise en place de l'unité mobile de soins.

Ce projet, à travers sa phase de diagnostic de terrain, permettra de mieux connaître les problèmes locaux et amener meilleur dialogue avec l'agence régionale de santé.

Est-ce que ce service sera un service de soins d'urgence ? Non, à part en cas bien sûr d'assistance à personne en danger. Le financement du poste se fera en interne, à travers le CHU de Montpellier qui mettra à disposition un interne en stage tous les 6 mois. Il ne s'agit pas d'un médecin supplémentaire sur le territoire ! Celui-ci ne fera pas de prescription. Il s'inscrit dans le schéma actuel pour venir en soutien aux soins primaires en concertation et en lien avec les professionnels de santé présents sur le territoire.

Quelques chiffres pour saisir le contexte	Médecins généralistes libéraux pour 10 000 habitants	Médecins spécialistes libéraux pour 10 000 habitants
Territoire Causses et Cévennes	97	4,3
Moyenne nationale	106	9,4

Le calendrier de la mise en place se décompose en trois phases :

- * Mars 2015 – Octobre 2016: Etude de terrain et étude de faisabilité
- * Novembre 2016 – Avril 2017: Essai d'application pratique
- * Mai 2017: Pérennisation

la mise en

NOUVEAU A SAINT MICHEL



Un écrivain public près de chez vous
Cabinet Françoise MARTEL
Bressonnet
48160 Saint Michel-de-Dèze
06 67 06 01 88

www.uneplumeavotrecoute.com
fmartel.ecrivainpublic@hotmail.com

A bientôt

OMBRAS

*Je connaissais déjà, ce sacré bout de France
Je le connaissais bien, à ma manière, et je l'aimais
Maintenant, je l'aime à « notre manière »
En plein, été, il m'attendait, le bougre :
Ensoleillé, mais rafraichissant, accueillant mais tout naturellement
Du coup, tu m'a pris ma liberté;
Soyons francs : je te l'ai donnée bien volontiers
Parce que, déjà sans m'en apercevoir,
Je l'aimais bien plus que je ne m'en doutais*



Gisèle TIMMERMANS

*Si vous aussi vous vous adonnez à la poésie
n'hésitez pas à nous soumettre vos créations.*

C'est avec la prise en compte de ces données et bien d'autres encore que ce dossier a été réalisé, cherchant à révéler le potentiel d'évolution de ce village à travers la proposition de multiples projets.

Suite aux différents éléments fondés sur des constats d'organisation de la commune de Saint-Michel-de-Dèze, la stratégie mise en place s'appuie sur trois points importants.

D'une part, les surfaces productives bénéficiant de la meilleure orientation et à proximité du Limarès donnent à l'horticulture toutes les chances de fonctionner à une échelle satisfaisante pour la commune. Les activités horticoles pourraient être le moteur d'un dynamisme économique nouveau. Un circuit économique court pourrait être mis en place.

Cette nouvelle économie pourrait être centralisée dans le centre-bourg pour délimiter une place de village encore non-existante et permettrait une cohésion spatiale clairement définie du bourg. Une pépinière agro-alimentaire, un espace de vente et un centre d'aromathérapie viendrait ajouter un dynamisme riche et important pour le développement d'une activité économique sans perturber le caractère du village. La proximité du Gard et notamment de la ville d'Alès est un point d'appui conséquent pour une telle évolution.

Enfin, la création de nouveaux logements supervisés, d'accueil de personnes handicapées, encadrés par un pôle santé et ses employés conférerait au village un nouveau type de population. Ce projet pourrait bénéficier de subventions pour la réhabilitation de bâti dégradé ou non-utilisé.

La transformation des terres cultivables, l'urbanisation du centre-bourg et une nouvelle centralité seraient les moteurs du développement du village.

Félix Rou-
Guilbert
agréable.



dier,
vous remer-



Maxime
cient pour



Sauce et Pierre
ce stage très

Consulter le dossier en ligne : http://issuu.com/maximesauce/docs/dossier_final_smd_140815



Jeudi 6 août 2015 les stagiaires en architecture présentent leur travail lors d'une réunion publique qui se tient à la fête.

Après les questions, les participants poursuivent les échanges autour du pot de l'amitié en dégustant les préparations de chacun.

Nous remercions très chaleureusement Pierre, Félix et Maxime pour leur participation à la vie du village et la qualité de leur travail, premier pas d'une réflexion à conduire et à partager pour l'avenir de la commune.



Merci à Monsieur TIMMERMANS pour les photos.

RENTREE SCOLAIRE 2015 - 2016

- Au cours de l'été la salle de classe des grands a fait peau neuve!! Les employés du SIVU ont réhabilité les murs, isolé la cloison avec l'ancienne mairie, créé de nouveaux espaces de rangement. La salle a été repeinte aux couleurs choisies par Séverine Albouy, la nouvelle maîtresse. La classe des petits devrait être rafraîchie à l'été 2016 si le budget municipal le permet.



Cette année l'école Martine VIÈRE accueille 17 enfants de la toute petite section au CM2.

ROU-

Nous avons apporté quelques modifications aux temps scolaires pour l'année 2015 - 2016.

- Une garderie de 10 minutes est mise en place le matin . Elle répond à certaines attentes des parents.
- Afin de laisser la salle polyvalente aux activités du lundi après-midi, le périscolaire qui s'effectuait ce jour là l'année dernière est déplacé au mardi.
- Les activités périscolaires continuent à être proposées gratuitement aux familles, elles sont organisées différemment pour les petits et les grands. Au programme cette année : Qi Gong, expression corporelle, création de livres, défi recylum, chorale, philatélie, loisirs créatifs, cuisine, cinéma, dentelle, vannerie, couture etc...

2015 - 2016	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Garderie	8h50 à 9h00	8h50 à 9h00	8h50 à 9h00	8h50 à 9h00	8h50 à 9h00
Classe du matin	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
Repas	12h00 à 13h30	12h00 à 13h30		12h00 à 13h30	12h00 à 13h30
Classe de l'après -midi	13h30 à 16h00	13h30 à 15h30		13h30 à 16h00	13h30 à 15h30
PERISCOLAIRE					
Garderie	16h00 à 16h30			16h00 à 16h30	
Animation		15h30 à 16h30			15h30 à 16h00

AGENDA

Loto de l'Amicale Laique	Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918	Loto du CCAS	Goûter des Aînés
Dimanche 8 novembre à 15h	Mercredi 11 novembre à 11h	Dimanche 15 novembre à 15h	Vendredi 11 décembre à 15h30
Salle Polyvalente	Monument aux morts	Salle Polyvalente	Salle Polyvalente

Prochains conseils municipaux les vendredis 20 novembre et 18 décembre à 20h